

Formation de tuteur

Exercer le rôle de tuteur

RH101-01

Cette formation au tutorat vous permet d'acquérir des méthodes et outils pour préparer les rencontres avec la personne que vous accompagnerez et la conduire progressivement vers l'autonomie dans ses activités.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Organiser l'accueil de l'alternant
- Définir les objectifs de la formation au poste de travail
- Construire une progression pour les apprentissages
- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation des savoir-faire et savoir-être acquis au poste de travail
- Gérer l'alternance et les relations avec l'organisme de formation



Durée : 14 heures sur 2 mois max.
(4h15' en e-learning, 7h15' de travaux personnels et 2h30' de tutorat)



Tarif : 210,00 €
Net de taxe



Format : À distance (100%)
via notre plateforme d'EAD

PUBLIC, PRÉREQUIS, MODALITÉS D'ACCÈS

La formation s'adresse à des tuteurs de salariés en contrat en alternance.

Pour participer à la formation, il est nécessaire de disposer d'un ordinateur avec accès Internet haut débit, équipé d'un navigateur récent, de hauts parleurs ou d'un casque audio et d'une imprimante.

Un questionnaire en ligne permet, en amont de la formation, de vérifier les prérequis et de recueillir les besoins/attentes du participant vis-à-vis de la formation, les informations sur les caractéristiques de leur fonction tutorale et mesurer leurs connaissances sur le tutorat pour adapter les apports de la formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation proposée alterne des temps de travail en autoformation à partir de ressources numériques interactives, des temps de mise en application pratique et de travaux personnels permettant de construire les outils du tuteur (pour le suivi de la formation de l'alternant au poste de travail), et des temps d'accompagnement individuel du stagiaire (tutorat).

PROGRAMME

1. Le rôle du tuteur

- Le champ d'action du tuteur
- Les types de tutorat: tuteur de proximité et tuteur de liaison,
- Les fonctions du tuteur.

- **Méthodologie de l'évaluation des compétences**
Objet et finalité de l'évaluation formative
Les étapes d'une pratique d'évaluation des compétences.

2. Les outils du tuteur

- **Les outils de l'accueil et de l'intégration**
Découverte de l'entreprise, du métier, de l'alternant
Présentation du parcours de formation au sein de l'entreprise
- **Apports sur le référentiel emploi**
Domaines d'activité du métier
Formulation des savoir-faire et savoir-être
- **Construction d'une progression pour les apprentissages**
Définition du concept
Élaboration et mise en œuvre d'une fiche de progression

3. La communication pédagogique

- **Management et encadrement de l'alternant**
Distance relationnelle, transmission d'un regard positif sur le métier et l'entreprise
Utilisation des signes de reconnaissance, développement d'une communication authentique
- **Pédagogie et tutorat**
Le sens d'un apprentissage, les stratégies d'apprentissages, gestion de l'attention de l'alternant, prise en compte des représentations, réactivation des apprentissages.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Les contenus de formation sont accessibles 24h/24 à partir de la plateforme d'EAD de CREPT FORMATION.

L'ensemble des moyens techniques et pédagogiques est décrit dans le **Protocole Individuel de Formation** remis au stagiaire avant son entrée en formation.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Les compétences et connaissances du stagiaire sont évaluées en continu durant la formation au moyen de QCM à compléter à la fin de chaque module.

INTERVENANT(S)

Consultant(e) Emploi/Formation

15 ans d'expérience min. dans le secteur de la formation professionnelle dont 3 ans min. en formation de tuteur et 10 ans dans le management d'équipes.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Le stagiaire dispose de **3 temps d'échanges et d'accompagnement synchrones** avec son formateur sous la forme d'un **entretien téléphonique ou par visioconférence** :

- **au démarrage de la formation**, pour faire connaissance avec le formateur, découvrir la plateforme et les modalités de la formation à distance
- **à mi-parcours**, pour faire le point sur la compréhension de la fonction tutorale, les résultats aux tests, les outils construits et les études de cas réalisées
- **en fin de formation**, pour faire le bilan de son parcours et de ses acquis

Le formateur est joignable par téléphone ou courriel durant toute la durée de la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de formation
mentionnant les résultats de l'évaluation des acquis